

Droit public et de l'environnement

Journées thématiques

Formations d'une journée, en principe, traitant, matière par matière, spécialisation par spécialisation, de thématiques précises permettant de faire le point et d'approfondir certains aspects du domaine traité; et ce, afin d'apporter à chacun une certaine progression dans son plan de formation.

www.cfpa-online.com

(inscription et paiement en ligne)

Les responsabilités environnementales : bilan et perspectives des actions civiles, pénales et administratives

HORAIRES

9h-12h30/14h-17h30
(7 heures)

Jeudi 29 avril 2010

NORD-PAS DE CALAIS :

Cfpa Nord-Ouest,
Faculté de Droit,
1 place Déliot, Lille

PRIX

120 € pour les Avocats ayant plus de 2 ans de Barreau

100 € pour les Avocats Jeune Barreau

PARTICIPANTS

60 personnes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La médiatisation des indemnités dans l'affaire de l'Erika, la reconnaissance par le juge judiciaire de troubles de voisinage fondés sur le principe de précaution, l'intervention du législateur pour instituer un pseudo régime de responsabilité civile pour dommage à l'environnement (Loi n°2008-757 du 1^{er} août 2008) ou de fonds d'indemnisation sont autant de signes déjà visibles de ce que les responsabilités juridiques sont mobilisées pour l'indemnisation des préjudices écologiques et pour des risques sanitaires. D'autres manifestations contentieuses de ce mouvement sont moins connues (responsabilité contractuelle dans le domaine des sites et sols pollués, responsabilité administrative pour carence) du moins semblent plus décevantes pour les victimes même si certaines affaires sont médiatisées (volet pénal de l'affaire d'AZF), voire sont sur le point

d'être rendues possibles avec le Grenelle II (responsabilité environnementale des sociétés mères). Il s'agira pour les intervenants environnementalistes de faire le point sur ces chefs de responsabilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A l'occasion d'une journée mettant à jour les chefs de responsabilité praticables en droit positif de l'environnement, chacun des intervenants présentera sur la base d'un powerpoint les évolutions les plus récentes propres à sa spécialité (un civiliste, un publiciste voire un pénaliste). L'approche sera tout autant théorique (avec l'intervention d'universitaires ayant publié sur ces sujets) que pratique (illustrée de cas déjà jugés). Chaque intervention sera suivie d'un échange avec nos confrères.

> INTERVENANTS

Maître David DEHARBE,
Avocat au Barreau de Lille,
spécialiste en Droit public et de l'environnement

Madame Blandine ROLAND,
Maître de Conférences, Université de Haute-Alsace,
Membre du CERDAC